

Membres du CM : 11
Membres en exercice : 11
Membres présents : 07

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à quatorze heures, le Conseil Municipal de la commune de Lacelle, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame BOUDIN Olga, maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 mai 2026

Présents : Mesdames et Messieurs BOUDIN Olga, DUBREUIL Marion, DANTONY Christophe, , LEGAY Karine, BOURNAZEL Aurélie, LEFEBVRE Antoine, MORETO Elise

Excusés : CHARANNAT Gilles, LINDORES Mark, SELIER Philippe, EL-BEZE Laura

Pouvoir :

Madame BOURNAZEL Aurélie a été élue secrétaire de séance

Délibération n°2026-032

Objet : Election des délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux :

a) Composition du bureau électoral

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres les plus jeunes, il s'agit de

Monsieur DANTONY Christophe et Madame Karine LEGAY

Mesdames Marion DUBREUIL Elise MORETO

La présidence est assurée par ses soins

b) Les candidatures enregistrées :

Madame le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection de délégués en vue des élections sénatoriales. Doivent être élus 1délégué titulaire et 3 suppléants

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 7

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 7

Majorité absolue : 4

c) Election du délégué

A obtenu :

Madame Olga Boudin : 7 voix

Madame Olga BOUDIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales

d) Elections des suppléants

Ont obtenu :

Monsieur DANTONY Christophe : 7 voix

Madame DUBREUIL Marion : 7 voix

Monsieur CHARANNAT Gilles : 7 voix

Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élu en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales

Monsieur DANTONY Christophe ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales

Madame DUBREUIL Marion ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de suppléante pour les élections sénatoriales

Monsieur CHARANNAT Gilles ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales

Fait et délibéré à Lacelle

Pour copie conforme

le jour, mois et an ci-dessus

Le Maire

Le secrétaire de séance